

tenue par Madame CARTHE MAZERES, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame PARADIS, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2403007	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 26 janvier 2023 reconnaissant Mme A... prioritaire et devant être accueillie dans une structure d'hébergement, un logement de transition, un logement-foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale ou, dans l'attente, une mise à l'abri hôtelière. EXECUTION DE JUGEMENT PHASE JURIDICTIONNELLE suite affaire n° 23/2294	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A...	Maître LASPALLES Sylvain (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
02)	DOSSIER N° 2403200	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 6 septembre 2022 reconnaissant Mme B... prioritaire et devant être logée d'urgence, au titre du II de l'article L.441-2-3 du code de la construction et de l'habitation dans un logement répondant à ses besoins et à ses capacités, de type T5-T6. EXECUTION DE JUGEMENT PHASE JURIDICTIONNELLE SUITE A LA DECISION DU 30-8-23 SOUS LE N°23003202.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B...	Madame B...
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
03)	DOSSIER N° 2403450	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 21 novembre 2023 reconnaissant Mme C... prioritaire et devant être logée d'urgence, au titre du II de l'article L.411-2-3 du code de la construction et de l'habitation dans un logement répondant à ses besoins et à ses capacités, de type T3.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C...	Madame C...
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2404410	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Requête en injonction suite à la décision du 29 avril 2024 dans le dossier n° 24/1254 et à la décision de la commission médiation DALO du 16 janvier 2024 reconnaissant M. D... prioritaire et devant être logé d'urgence, au titre du II de l'article L.441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, dans un logement répondant à ses besoins et à ses capacités, de type T1-T2.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D...	Maître LASPALLES Sylvain (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
05)	DOSSIER N° 2403149	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 19 mars 2024 reconnaissant M. E... prioritaire et devant être accueilli dans une structure d'hébergement, un logement de transition, un logement-foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale ou, dans l'attente, une mise à l'abri hôtelière.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E...	Maître MERCIER Juliette (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
06)	DOSSIER N° 2404471	RAPPORTEURE: Madame Isabelle CARTHE MAZERES
Titre de l'affaire	Recours suite à la décision de la commission médiation DALO du 23 avril 2024 reconnaissant M. F... prioritaire et devant être accueilli dans une struction d'hébergement, un logement de transition, un logement-foyer ou une résidence hôtelière à vocation sociale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur F...	Maître BARBOT-LAFITTE Caroline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	

